

TENNIS CLUB

BUXEROLLES

INSCRIPTIONS 2020/2021

Réservé au club	
Licence ADOC	
Certificat Médical	
QS1	
QS2	

Date d'inscription :

Regroupez les membres d'une même famille sur une seule feuille d'inscription

	Sexe (M/F)	Né(e) le	Classement	Indisponibilités	Déjà inscrit au club en 2019/2020 (Oui/Non)
Nom et prénom N° Licence :					
Nom et prénom N° Licence :					
Nom et prénom N° Licence :					

COORDONNÉES

N° et nom de la rue : _____

Complément d'adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone Fixe _____ Téléphone portable : _____

E-mail : _____ @ _____

MONTANT DE VOTRE COTISATION

	Nombre (a)	Montant (b)	Total (a)X(b)
Adhésion Club (avec licence) Adhésion Club (sans licence)		65 € 40 €	
Mini-tennis (1h) (enfants nés en 2015 et 2016)		95 € + Adh.	
École de tennis (1h) (enfants nés entre 2003 et 2014) 1 cours/semaine 2 cours/semaine*		115 € + Adh. 205 € + Adh.	
Adultes ou Jeunes (1h30) 1 cours/semaine 2 cours/semaine*		170 € + Adh. 295 € + Adh.	
		Total (A)	

Réductions proposées : - Etudiants et demandeurs d'emplois : 20 €
- Famille : 15 € si 2 inscriptions, 30 € si 3, 45 si 4...
Réductions non cumulables – une seule possible

	Nombre (A)	Montant (B)	Total (a)X(b)
Réduction étudiant ou demandeur d'emploi**		20 €	
Réduction famille (par adhérent supplémentaire)		15 €	
Coupons ANCV ou Chèques Vacances			
Chèques Jeunes (max 20 €)			
		Total (B)	

* selon la disponibilité dans les cours

**Fournir la photocopie de la carte d'étudiant, de l'attestation de pôle emploi ou du versement de l'ARS

Montant total de votre cotisation est de (A) - (B) = €

Réduction de 10% pour chaque licencié inscrit au club en 2019/2020 : €

Frais de gestion coupons ANCV et Chèques vacances*** : €

***Coupons ANCV - Chèques Vacances : une cotisation de 2,5 € pour une remise de 1 à 99 €, de 5 € pour une remise comprise entre 100 et 199 € et 7,5 € au-delà est demandé.

Montant total à payer : €

IMPORTANT : Toutes les sommes déduites doivent obligatoirement être justifiées par les documents à fournir. Le TCB se réserve le droit de réclamer ultérieurement les sommes qui auraient été déduites sans justificatif.

MODES DE RÈGLEMENTS

1^{er} cas : vous réglez en espèces :

Le règlement en espèces doit être exceptionnel et complet à l'adhésion
Exigez un reçu à chaque versement.

2^e cas : vous réglez par chèques :

Nous vous proposons un encaissement différé sur trois mois au plus :
d'octobre 2019 à janvier 2020
Marquez au dos du chèque le mois de l'encaissement souhaité.
Nous déposerons les chèques vers le 15 de chacun des mois indiqués.

CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE*

- A présenter lors de l'inscription avec la formule suivante :

« Ne présente aucune contre-indication à la pratique du tennis y compris en compétition. »

* Valable trois ans selon la législation en vigueur avec attestation du questionnaire santé à fournir

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) (nom et prénom des parents ou tuteurs) _____
_____ autorise(nt) le(s) enfant(s) ci-dessous, à pratiquer le tennis ainsi que les activités du club

NOM	PRENOM	NÉ(E) le :	SEXE

Fait à _____, le _____ Signature (obligatoire)

DROIT A L'IMAGE

Lors de manifestations organisées par le TENNIS CLUB BUXEROLLES, l'image et la voix du licencié sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéos dans le cadre des activités du CLUB et ce, pendant toute la durée de la saison. Le signataire du présent formulaire autorise le TENNIS CLUB BUXEROLLES à procéder à ces captations d'images et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion de la discipline pratiquée, les images et la voix ainsi captées, sur tous supports de communication audiovisuels quels qu'ils soient et notamment : site internet du TENNIS CLUB BUXEROLLES, diffusion vidéo, journaux sportifs télévisés. Cette autorisation est consentie pour la promotion du TENNIS CLUB BUXEROLLES à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

Si vous ne souhaitez pas nous accorder le droit à l'image, cochez la case

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à :

TENNIS CLUB BUXEROLLES, 12 rue de l'hôtel de ville 86180 BUXEROLLES,

J'affirme avoir lu et accepté le règlement intérieur qui m'a été remis.

Fait à _____, le _____ Signature (obligatoire)



TENNIS CLUB BUXEROLLES | 12 rue de l'hôtel de ville – 86180 BUXEROLLES Tél. : 06 95 37 53 82
mail : tennisclubbuxerolles@yahoo.fr Site internet : www.tcbuxerolles.free.fr
page Facebook : tennis.buxerolles